

Liste de présence

Membres du Comité directeur présents ou excusés :

Francis BOREL (excusé), Joël BRELY (excusé), Jean-Pierre CAPEZZALI, Christine CHEVRETTE, Lionel CORNILLON, Patrick DESPAGNE, Gilles ESCALLE, Evelyne GAMET (excusée), Gilbert GENOT, André IMBERT, Jean-François LACOUR, Marie LAPIERRE, Rolland MARIE, Jean-Pierre MEYSSIREL, Bruno MOREIL, Anne ROLLAND, Jean-Louis SILVESTRE (excusé), Geneviève WATTELET

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 14/03/2023

Approuvé à l'unanimité

2. Point refuge (A. IMBERT)

Bon début de saison avec de nombreuses réservations, la route du Gioberney est réouverte...

Quelques classes ont abandonné à cause du mauvais temps.

Surfréquentation à Chalance, absence du carnet de réservation au départ de la rando. Un essai va être fait de permettre les réservations sur le site du club pour voir si cela régle le problème.

3. Point comptabilité (M. LAPIERRE)

Rencontre avec J. GUYEZ le 15 Juin, budget pratiquement à l'équilibre avec un très léger déficit.

Le club vient de recevoir la subvention de l'OMS : 5 800€ pour 7 000€ demandé

Achats prévus :

- radios : 800€
- équipement vidéo : toujours en suspens, nécessaire d'avoir un amplificateur WiFi pour le sous-sol
- dépenses pour l'alpinisme engagées
- le fourgon a été commandé mais n'impactera pas l'exercice en cours : 1/3 trésorerie propre, 1/3 emprunt, 1/3 subvention

Accord pour changement du robinet thermostatique au rez-de-chaussée : 100€

Décision sur le devenir du compte Caisse d'Epargne reportée au prochain CD.

4. Prévisions achats de nouveaux matériels (J-P CAPEZZALI)

Une radio des refuges est tombée en panne : voir si on peut la réparer

Achats prévus de 2 radios légères pour les activités (voir point 3)

Inventaire du matériel en cours.

En ce qui concerne les cordes, certaines ont perdu quelques mètres !!! Les cordes doivent être retirées après 10 ans ; prévoir d'étaler les achats. 1 à 2 cordes sont à remplacer dans l'immédiat.

Cahier unique pour le prêt de matériel, situé sur une étagère dans le local matériel. Règles à disposition pour tirer des traits **droits**. Mettre un tronc à côté pour le règlement et un petit porte-monnaie avec des pièces si besoin.

Il est prévu de monter un projet alpinisme à la Dibona avec 1 à 2 journées guide

5. Nouveau barème frais kilométriques (C. CHEVRETTE)

Depuis 2023, plus de barème spécifique pour les bénévoles utilisant leur voiture personnelle pour des déplacements réalisés pour les besoins spécifiques de l'association, c'est le même que pour les salariés. Dans notre cas, cela concerne par exemple la participation à des réunions, les déplacements vers les refuges pour les responsables et les délégués de refuges, ...

Afin de ne pas compliquer les calculs, il a été décidé de le fixer à 0,60€/km pour les missions clubs

En ce qui concerne le covoiturage pour participer aux activités, il reste fixé à 0,30€/km/voiture jusqu'à la fin de l'année

Ces montants ont été adoptés à l'unanimité

6. Point sur les activités printemps-été 2023 : randonnée montagne, randonnée alpine, alpinisme, escalade

– randonnée montagne

Le programme pour la première moitié de la saison est affiché dans la vitrine du club.

Pour une meilleure visibilité, il apparaît préférable de mettre toutes les randos prévues sur le site avec un nombre de participants en illimité en précisant cependant que seuls 12 (ou 10 ou 8) participants passeront du stade pré-inscrit à inscrit. Cela se pratique déjà pour la rando alpine et l'alpinisme et marche bien.

Participation importante à la semaine randonnée en Haute Maurienne : temps magnifique (sauf le dernier jour), plusieurs randonnées prévues chaque jour. Un grand "Merci" à l'organisateur et aux encadrants (es)

– randonnée alpine

J.-P. MEYSSIREL a commencé la saison un peu plus tard que d'habitude, nombre d'encadrants est un peu limité.

Programme jusqu'au 14 Juillet. Quelques nouveaux participants.

Pour les sorties, 2 encadrants et 8 participants maximum, selon la difficulté de la sortie.

Stage de formation rando alpine début Juin : niveau plus faible qu'auparavant, difficulté T6 retirée ainsi que la navigation sur glacier. En principe, pas d'utilisation de matériel d'alpinisme.

Pourquoi les prérogatives des encadrants de cette discipline ont-elles été diminuées : question à poser à la prochaine AG de la FFCAM. J.-P. MEYSSIREL se charge de rédiger cette question.

– alpinisme

Depuis fin Mai, 1 sortie par semaine. La sortie initiation s'est déroulée en commun avec la randonnée alpine.

Sortie Coolidge annulée pour cause de mauvais temps, sorties prévues la Meije orientale et le Sirac.

Parmi les participants, groupe de 3 jeunes qui s'entendent bien : donne une dynamique à la section.

O. GRALL a recommencé à co-encadrer.

Pas de prévisions pour la seconde partie de la saison : prévoir une réunion à la mi-Juillet

– Escalade

– L. CORNILLON : 1 sortie il y 10 jours en co-encadrement avec I. DURAND aux blocs de Cèuse

– R. MARIE : encadré 3, public entre 30 et 40 ans

– G. ESCALLE avec P. MATHERON : sortie aux Gicons

Équipement et entretien des voies : il faut que le club tienne ses engagements vis à vis des collectivités

Le centre du Dévoluy voudrait signer une convention avec le club pour changer ses voies

Duo des Cimes : réunion pour faire le point sur les compétitions.

J-F LACOUR et R. MARIE représentaient le club. Il est important que des membres du club soient présents au CD de

Duo des Cimes, ce qui était le cas au début. En effet, sur 110 enfants inscrits les 2/3 sont également membres du CAF.

Sandrine (présidente) et Sébastien (salarié) trouvent que le fonctionnement de Duo des Cimes est « boiteux » ; ils voudraient que ce soit un club à part entière. Pas du tout dans la vision de la mairie qui ne veut pas qu'un club s'approprie les équipements municipaux.

Essayer de motiver des parents pour qu'ils soient membres du CD.

Un budget de 3 000€ engagé pour les compétitions.

7. Bilan stage en communication (J-F LACOUR)

Loïs Le HIREZ a effectué un stage de 4 mois au club dans le cadre de ses études en Master 1 : Gestion durable des territoires de Montagne

Il a passé la première partie de celui-ci en travaillant sur la thématique des « Refuges, phares de l'environnement » qui aurait dû être prise en charge par un emploi civique qui n'a pu être recruté.

Durant la seconde partie, il a travaillé sur les points suivants :

- élaboration d'un guide sur les bonnes pratiques en montagne lors des diverses activités pratiquées par le Club
- modèle d'une newsletter
- utilisation d'Instagram
- organisation d'un événement, par exemple une fête de l'escalade

Les membres du CD ont trouvé intéressante la proposition d'un modèle pour une newsletter ainsi que la relance de l'utilisation d'Instagram.

Pour que cela perdure, il faudrait que de nombreux adhérents envoient des histoires qui pourraient être diffusées les réseaux sociaux auxquels le club participe.

8. Retour sur la réunion du 30 Mai avec le CFPM (Commission Fédérale de la Protection de la Montagne) de la FFCAM

Etaient présents à cette réunion :

- pour le CFPM : Françoise KOUCHNER (CAF Grenoble) et Hélène CONSTANTY (CAF Nice)
- pour le club : C. CHEVRETTE, J-F LACOUR et Denise BONNEVILLE

Cette commission, qui existe depuis 1976, s'efforce d'informer et de sensibiliser les adhérents à l'indispensable respect du milieu montagnard ; elle a pour but le développement durable et l'éducation à l'environnement au sein des activités proposées par les clubs et comités territoriaux ainsi que dans les actions et manifestations fédérales. Elle comprend 8 membres et 3 représentants du CD.

Elle a lancé plusieurs actions, dont la principale est d'affirmer son engagement à la réduction de l'impact des activités de la FFCAM sur l'environnement...

Elle propose, dans le cadre de la fresque du climat, un module additionnel consacré aux impacts du dérèglement climatique sur le milieu montagnard.

Pour plus de détails, consulter le site de la FFCAM, à la rubrique « Milieu Montagnard »

Après la présentation de la commission, plusieurs points ont été abordés spécifiquement sur les actions possibles à mettre en place dans le club :

- rubrique sur les initiatives locales
- cartographier les sites accessibles avec les transports en commun
- tableau 3x3 sur l'impact environnemental de nos sorties
- indiquer la façon de rejoindre les refuges en mobilité douce
- organiser des fresques du climat dans les refuges

Il faudra réfléchir à la façon de communiquer sur ces actions au sein du club.

9. Point nouveau cursus

Point reporté au prochain CD

10. Questions diverses

- **Participation au forum des associations** : il aura lieu le 9 Septembre ; des bénévoles sont demandés pour tenir le stand du club (tableau d'inscription au local)
- **Devenir du compte caisse d'épargne du club** : décision au prochain CD
- **Cadeau club pour les naissances aux refuges de Chabournéou et Pré de la Chaumette** : bon d'achat de 100€ pour chaque gardien (**accord du CD à l'unanimité**)
- **Convention avec le collège Centre** : **Accord du CD**
- **Changement d'un robinet thermostatique au local** : coût 100€, **Accord du CD**

La réunion se termine à 21h30 suivie par le verre de l'amitié.